



Dans quel cas as-t-on recours au cdd sans terme précis?

Par **celestine_old**, le **09/11/2007** à **10:14**

Bonjour,

Je travail depuis 9 mois dans une petite entreprise de manufacture de sacs plastiques.

J'ai signé un CDD de 1 ans, mais je ne sais pas s'il est à termes précis ou sans termes précis.

Est-ce que cette entreprise à le droit de faire un CDD sans terme précis sachant que mon embauche était une création de poste?

Merci,